

## **La Mission Sociale des Eglises Hattiennes MISSEH face à la problématique du genre en Haïti.**

C'est au cours de l'année internationale de la femme de 1975 que les Nations Unies ont commencé à commémorer la Journée internationale de la femme tous les 8 mars avant de l'officialiser deux ans plus tard, soit en 1977. Cette journée Internationale des Femmes qui trouve son origine dans les luttes des ouvrières du début du XXe siècle, en Amérique du Nord et dans toute l'Europe, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote, devient une journée de manifestations à travers le monde : l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes, des progrès réalisés, d'appeler à des changements et de célébrer les actes de courage et de détermination accomplis par les femmes ordinaires qui ont joué un rôle extraordinaire dans l'histoire de leurs pays et de leurs communautés.

Aujourd'hui près de quatre décennies après l'officialisation de cette journée, alors que des progrès sont déjà réalisés il reste encore beaucoup à faire pour que les femmes parviennent à la jouissance de tous les droits inhérents à l'être humain à travers le monde.

En Haïti, la situation des Femmes et des Filles, par rapport à leurs Droits, a toujours été une source de préoccupation majeure. En effet, les Femmes et Filles étant considérées comme catégories vulnérables ont dû toujours faire face à de sérieuses difficultés. Les stéréotypes, à savoir la représentation sociale du rôle des femmes et des hommes, imprègnent encore considérablement les mentalités en Haïti.

Intériorisés souvent par les femmes elles-mêmes, ces stéréotypes sont ancrés dans des comportements discriminatoires, desquels résultent des violations spécifiques à l'égard des femmes.

C'est pourquoi, la lutte en faveur de l'égalité et du respect de la dignité humaine reste une constante dans notre histoire de peuple. Cette lutte a été renforcée par des revendications spécifiques relatives à l'émancipation des femmes à partir du XXe siècle à l'initiative de la Ligue d'Action Féminine. Celle-ci a conduit à un ensemble de mouvements et d'initiatives qui ont d'abord aboutit à la reconnaissance de l'égalité sociopolitique en 1950, et ensuite à la reconnaissance et la consécration par la Constitution du 29 mars 1987 de l'égal accès des composantes des deux sexes de la société aux droits fondamentaux de la personne. Cet acquis démocratique a été concomitamment complété par un ensemble d'instruments juridiques internationaux dont Haïti est signataire. Malgré ces progrès indéniables, les inégalités entre les femmes et les hommes demeurent bien réelles dans notre société. Elles se manifestent dans tous les domaines de la vie sociale, politique, économique et culturelle du pays et ont des répercussions sur le bien-être des femmes.

On peut citer à titre d'exemple que selon les données du service du personnel du ministère de la Justice pour l'année 2013, sur un total de six cent quinze (615) juges répartis à travers les dix-huit juridictions du pays, on ne compte que trente-deux (32) femmes et sur les 179 tribunaux

de paix existants dans le pays, on ne dénombre que cinq femmes responsables. Les femmes d'une manière générale n'administrent pas les tribunaux<sup>1</sup>. De même la sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles de l'enseignement en général met à nu les discriminations de genre du système éducatif. Elles sont surreprésentées au niveau préscolaire, et leur présence diminue au fur et à mesure que le niveau augmente. Elles se retrouvent, de plus, cantonnées dans l'enseignement des matières dites féminines. Le taux d'analphabétisme se révèle important chez les femmes. 42.0% de celles-ci sont analphabètes.<sup>2</sup>

Si les femmes forment la majorité de la population avec 51.8%, leur participation aux instances décisionnelles est faible.<sup>3</sup> Peu représentées dans ces espaces, elles ne peuvent pas influencer les discours et les programmes concernant l'orientation de la société. Ajouter à cela, elles participent très peu en tant que candidates aux joutes électorales et leur présence est faible aux postes nominatifs et surreprésentées aux postes administratifs et de soutien. Si pour la 49e législature en 2011 on comptait 5 Députées sur 99 députés (soit 5,05%) et une Sénatrice sur 30 sénateurs (soit 3,33%) aujourd'hui le parlement haïtien ne compte aucune femme c'est tout simplement 0%. Il en est de même pour toute la sphère économique.

Au niveau religieux, la situation des femmes est surtout déterminée par l'attitude conservatrice vis-à-vis des rôles traditionnels des femmes. Même si depuis le premier siècle, l'apôtre Paul écrit « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes un en Jésus Christ (Galates 3:28), la mentalité des leaders d'églises vis à vis du rôle de la femme dépasse peu celle de la période lévitique.

Conscient de cette situation, la MISSEH (Mission sociale des églises haïtiennes) dont les valeurs sont la Dignité, la Confiance, le Respect et l'Intégrité, croit impératif de combattre ces mentalités sexistes sources de tant d'inégalités de genre. Elle lance alors en 2008 le programme « Équité de Genre et Droits des femmes ». Il s'agit d'attirer avant tout l'attention du leadership protestant par l'intermédiaire des principales missions protestantes d'Haïti qui sont d'ailleurs ses partenaires, sur la nécessité de promouvoir l'émancipation et la participation des femmes protestantes dans la construction d'une société haïtienne plus juste et plus équitable.



Ainsi la MISSEH a débuté un travail de sensibilisation et de formation à travers les églises, particulièrement les églises

mbat,  
2013  
abitat, 2003.

protestantes, sur l'importance de l'équité de genre, les VBG, les droits des femmes. De 2008 à 2014, plus de 11,000 hommes 30% et femmes 70% ont été sensibilisés en ce sens. Ce travail a été possible grâce à la formation et l'implication de 50 leaders de femmes recrutées à travers les missions partenaires à titre de monitrices genre dans l'objectif de dupliquer ces formations. Jusqu' en 2011 on n'avait que des monitrices qui assuraient la formation en équité de genre et droits des femmes. Mais à partir de 2012 on compte plus d'une centaine de moniteurs et monitrices 50% hommes 50% femmes engagés dans la sensibilisation sur l'importance de l'équité de genre, les droits des femmes et contre les violences faites aux femmes.

Selon les témoignages recueillis, les interventions de la MISSEH à travers les églises ont réveillé la conscience des gens sur les questions relatives au genre. Des femmes autant que des hommes ont alors compris la nécessité de travailler à l'établissement d'un nouvel ordre à l'intérieur des églises où les talents, le leadership des femmes seraient valorisés en vue de leur juste participation dans les affaires ecclésiales.

En 2015, l'impact des travaux déjà réalisé à travers le programme Équité de Genre lancé en 2008 a conduit la MISSEH à la découverte d'autre chantier. En effet deux journées de formation ont été réalisées à l'intention des leaders religieux, responsables d'églises.



Tous des hommes et au nombre de trente, ils ont débattu, réfléchi et appris autour des thématiques de violence basée sur le genre, droit des femmes et l'importance du leadership féminin dans l'objectif de les amener à une meilleure compréhension de ces notions, dans l'attente de nouvelles approches dans les relations hommes, femmes et d'une meilleure exploitation des compétences féminines à l'église. Au cours de cette même année, profitant de sa position en tant que membre actif de la plateforme Religions pour la Paix, MISSEH a organisé le 8 Mars un grand rassemblement médiatisé composé de gens venus de tous les secteurs religieux, catholique, anglicans, vodouisants, musulmans. Ça a été l'occasion pour ces

différents secteurs religieux de se prononcer haut et fort contre les stéréotypes sexiste tout en plaidant pour une société où les femmes puissent jouir pleinement de tous leurs droits.



Tant que cette situation où les femmes sont victimes des inégalités sociales, économiques, politiques, culturelles et même religieuse persiste dans la société haïtienne, la lutte pour l'effondrement de ce statut quo continuera.

Si le 8 Mars donne l'occasion de diriger les projecteurs sur tous les aspects de la lutte pour l'égalité et l'équité de Genre, tous les acteurs conscients de la nécessité de cette lutte doivent continuer à agir en vue de la garder en vie après le 8 Mars. C'est pourquoi, la MISSEH s'engage à s'impliquer de plus en plus dans ce vaste et urgent chantier pour l'établissement d'une société plus juste. Il ne faut jamais oublier que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes demeure un enjeu fondamental de développement durable. Cela passe bien sûr par l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement que sont le respect des droits de la personne y compris les droits économiques, sociaux et culturels, la réduction de la pauvreté extrême et l'instauration d'une gouvernance transparente, responsable et participative. L'Etat ne peut tout seul porter ce vaste projet. Il importe donc à tous, homme et femme de s'impliquer dans une action citoyenne commune et responsable afin de contribuer à la construction de cette société juste et équitable dont nous rêvons. Tel est le sens de la participation et de l'implication de MISSEH.

*Mme Rose Ketlyne E. ETHEART  
Resp. Equité de Genre, MISSEH*